

# FICHE D'INSCRIPTION

Séjour du ..... au .....200\_

*1 fiche d'inscription par enfant*

**Enfants 7/12 ans**

**L'enfant** (en majuscules)

Nom : .....

Prénom : .....

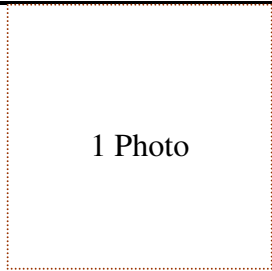
Sexe : F  M

Date de naissance : ..... Age : .....

Nationalité : .....

Adresse où réside l'enfant : .....

Code Postal : ..... Ville ..... Pays .....



**Responsable légal de l'enfant :** Père  Mère  Tuteur

Nom : ..... Prénom .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : ..... Pays .....

Tél. domicile : ..... Tél. portable : .....

Tél. professionnel : ..... courriel :

Profession : ..... (mention facultative)

N° allocataire CAF : ..... Caisse : ..... Quotient Familial : .....

N° Sécurité Sociale : ..... Caisse : .....

Situation de famille : Marié(e)  Veuf(ve)  Divorcé(e)  Séparé(e)  Concubinage

**Responsable de l'enfant pouvant être contacté durant le séjour :** (si différent du responsable légal)

Nom : ..... Prénom : .....

Tél. dom. : ..... Tél. Port. : ..... Tél. prof. : .



A retourner à : **CANNES JEUNESSE**  
 Port du Mourre Rouge – 06400 CANNES  
 ☎ 04 92 18 88 81 – Télécopie 04 92 18 88 89

**Calcul du coût total du séjour :**

Séjour : .....€  
 + Adhésion à l'association (valable du 1/09 au 31/08) : .....€  
 = **Total séjour dû** : .....€

Pour les paiements par chèque, à libeller à l'ordre de : Cannes Jeunesse

Dates	Sommes	Type de paiement

**IMPORTANT** Les jeunes présentant des allergies alimentaires doivent impérativement nous remettre une liste des aliments interdits et des aliments autorisés établie par le médecin.

## AUTORISATIONS

Je soussigné (e).....responsable légal l'enfant (nom, prénom) .....

DECLARE :

- Avoir pris connaissance des règles de vie au Centre et les accepter sans réserve
- Autoriser la direction du centre à faire soigner mon enfant et à faire pratiquer les interventions chirurgicales (anesthésie comprise) en cas de nécessité.
- Accepte de payer l'intégralité ou la part des frais de séjour m'incombant ainsi que les frais médicaux ou d'hospitalisation éventuels
- M'engager à rembourser sur présentation des feuilles de maladie ou des factures, tous les frais médicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation remboursés par la Sécurité Sociale
- Autoriser Cannes Jeunesse et le C.P.I.E. (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) à publier ou à faire publier, pour l'illustration de reportages réalisés sur ces activités et sur quelque support que ce soit, papier, vidéo, télématique ou autre, « l'image » de mon enfant, ceci à la condition impérative que ces documents ne soient pas exploités dans un but commercial.
- Autoriser Cannes Jeunesse à enregistrer, sur son fichier informatique, les renseignements nominatifs et téléphoniques indiqués.

Ecrire « Lu et approuvé »

Date

Signature

Je soussigné (e).....responsable légal de l'enfant (nom, prénom) .....

AUTORISE **Mon fils**  **Ma fille**  **mon pupille**

- **A PARTICIPER A TOUTES** les activités du Centre de Vacances. Pour toute contre indication à une des activités, merci de le notifier :

.....  
.....

- **UN DEPART ANTICIPE DE L'ENFANT** OUI  NON

Si votre enfant doit quitter le centre de vacances, il devra être pris en charge directement au Fort de l'île Ste-Marguerite. Les frais de transport sont à votre charge.

Il sera pris en charge par au centre par : .....(fournir une pièce d'identité)

**JE M'ENGAGE** en cas de retour prématuré quelles qu'en soient les raisons, à prendre à ma charge les frais supplémentaires dus et n'EXIGER AUCUN REMBOURSEMENT D'AUCUNE SORTIE

Fait à ..... le .....

Ecrire « Lu et approuvé »

Signature

*Note d'information :*

*Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique, conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au service administration (04 93 06 31 31 et [cannes.jeunesse@cannes-jeunesse.fr](mailto:cannes.jeunesse@cannes-jeunesse.fr)). Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.*

### Pièces à fournir lors de l'inscription (photocopies)

- N° Allocataire CAF et Quotient Familial (pour le calcul du tarif)
- Carnet de santé
- Attestation de carte Vitale
- Test de natation
- 1 Photo
- 2 justificatifs de domicile de moins de 3 mois parmi les suivants : quittance EDF, Télécom (fixe), eau, carte sécurité sociale, document des Allocations Familiales, fiche de salaire, notification d'imposition, carte électorale, quittance de loyer, quittance d'assurance de logement, attestation de l'hébergeant, attestation de logement par l'employeur, attestation du gérant ou directeur d'hôtel, attestation de capitainerie du port/propriété ou location d'un emplacement + quittance assurance bateau + titre de propriété ou de location de bateau, attestation du siège social / domicile pour les marinières ou bateliers

*Pour les enfants dont les grands parents habitent Cannes :*

- photocopie du livret de famille des parents et grands parents
- 2 justificatifs de domicile (grands parents)
- photocopie de la taxe d'habitation

### FICHE SANITAIRE DE LIAISON (feuille blanche jointe)

Elle doit obligatoirement être remplie et signée par les personnes détenant l'autorité parentale. C'est un extrait du carnet de santé, un document officiel recommandé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Cette fiche étant transmise au médecin en cas de maladie ou d'hospitalisation, nous attirons l'attention des parents sur leur responsabilité qui dès lors est engagée. Toute omission, tout renseignement faux ou incomplet, pourrait avoir des conséquences graves sur la sécurité et la santé de l'enfant.

### TEST PREALABLE A LA PRATIQUE DE ACTIVITES AQUATIQUES ET NAUTIQUES

En Centre de Vacances ou en Centre de Loisirs, la pratique des activités de voile, kayak et disciplines associées est subordonnée à la production d'une attestation délivrée par un maître nageur sauveteur. Ce document doit attester de la capacité du pratiquant à se déplacer dans l'eau sans présenter de signe de panique sur un parcours de 20 m, avec passage sous une ligne d'eau, posée et non tendue. Le parcours est réalisé dans la partie d'un bassin ou d'un plan d'eau d'une profondeur au moins égale à 1,80 m. Il peut être effectué avec une brassière de sécurité.



L'équipe pédagogique de Cannes Jeunesse, association Loi 1901 à but non lucratif, délégataire du Service Public des bases nautiques de Cannes et des activités socio-éducatives et sportives du Fort de l'Île Ste-Marguerite, est heureuse d'accueillir votre enfant dans son centre de vacances.

Il sera hébergé dans un Fort Vauban classé monument historique situé sur l'Île Ste-Marguerite, à 15 minutes de Cannes en bateau.

Rénové en centre d'Animation et d'Hébergement, le Fort lui ouvre ses portes pour passer d'agréables vacances, grâce à des activités diversifiées.

C'est sur cette île magnifique, site privilégié, que toutes les activités nautiques et de plein air se dérouleront.

### **PROJET EDUCATIF**

L'association Cannes Jeunesse accueille tous les publics au sein de structures proposant des loisirs éducatifs.

Le projet éducatif de Cannes Jeunesse vise à la pratique de méthodes actives permettant à tout individu de s'épanouir et de s'exprimer dans l'activité et au sein d'un groupe. L'aspect éducatif est privilégié tout en favorisant les notions de plaisir et de jeu.

Objectifs éducatifs

- ✓ Le respect de la personne :
  - sécurité physique et morale
  - respect des rythmes de vie de chacun dans l'activité et dans la vie collective
- ✓ La formation à la citoyenneté :
  - autonomie, responsabilisation, solidarité
  - tolérance, respect de soi-même, d'autrui et des règles
  - implication des personnes dans le choix de leurs loisirs
- ✓ L'épanouissement par la découverte et la pratique d'activités sportives, artistiques, culturelles et scientifiques
- ✓ Favoriser les rencontres inter générationnelles et inter culturelles

Le travail en transversalité du personnel permanent et les actions communes nous permettent d'avancer dans une même direction, de construire et de défendre une unité éducative.

Les spécificités et activités sont déterminées par le document à caractère pédagogique élaboré dans chaque structure tout en faisant référence aux valeurs éducatives de l'association.

### **RENSEIGNEMENTS PRATIQUES SUR LA VIE AU FORT**

Les stages que vous avez choisis combinent activités nautiques et loisirs. La vie du centre est organisée pour satisfaire ces deux attentes.

### **HEBERGEMENT**

En dortoirs collectifs de 5 à 12 lits (les draps et les couvertures sont fournis ; le linge de toilette ne l'est pas). Il sera demandé de participer à la mise en place de la table, au service des plats et au nettoyage du réfectoire.

### **RESTAURATION**

Les repas seront pris dans trois salles à manger de 50 à 70 couverts ou en extérieur. Nous signaler les allergies alimentaires de votre enfant.

### **SANITAIRES**

Salles d'eau collectives séparées pour filles et pour garçons comprenant chacune douches, lavabos, W.C.

### **JOURNEE TYPE**

- Lever échelonné : à partir de 7 h 45
- Petit déjeuner échelonné : de 8 h 00 à 8 h 45
- Activités : 9 h 00 à 12 h 00 ou 14 h 00 à 17 h 00
- Déjeuner échelonné : de 12 h 00 à 13 h 00
- Goûter : 17 h 00
- Dîner : 19 h 30
- Animation soirée : 21 h 00 à 21 h 45
- Fin de soirée et coucher : 22 h 00

La pratique d'activités sportives règle le rythme de votre stage et vous oblige à une hygiène de vie en accord avec les règles de sécurité liées à cette pratique.

### **SECURITE**

Un assistant sanitaire est présent sur le centre de vacances 24h./24.

Le soleil peut handicaper sérieusement votre séjour : coups de soleil, brûlures et insolation (casquettes, crèmes solaires recommandées).

Pour les activités nautiques prévoir des chaussures fermées pouvant aller dans l'eau et un cordon pour les lunettes si l'enfant doit les porter pendant l'activité.

Un coffre fort est à la disposition des stagiaires pour y déposer les objets de valeur.

Sapeurs-pompiers et garde forestier surveillent le patrimoine forestier de l'Île Sainte Marguerite. Il est formellement interdit de fumer sur l'Île, y compris dans le centre de vacances.

Par ailleurs, en application des dispositions relatives à l'accueil d'enfants mineurs, Cannes Jeunesse, veille à respecter la législation des centres de vacances, notamment celle concernant la consommation d'alcool et de tabac ainsi que tout autre produit illicite durant le séjour. La transgression de ces règles pourra entraîner l'exclusion de l'enfant du Centre de Vacances.

Pour information Cannes Jeunesse est assuré auprès de la M.A.I.F. Son n° de sociétaire est le 091 22 63T

## TROUSSEAU

Voir fiche jointe.

## COMMUNICATION

Pour communiquer avec votre enfant, vous pouvez lui envoyer un message par télécopie au : 04.97.06.27.29, par courriel : [sejour@cannes-jeunesse.fr](mailto:sejour@cannes-jeunesse.fr), par courrier avec **le nom et prénom de l'enfant, le type de séjour et la date**, à l'adresse suivante : FORT – Ile Ste-Marguerite – 06400 CANNES.

Une cabine téléphonique est située à l'entrée du Fort ; son numéro est le 04.93.38.52.24. Des cartes sont en vente au bureau du centre.

Les enfants n'ont pas la possibilité d'être appelés sur notre standard téléphonique.

• **IMPORTANT**

*L'usage du téléphone mobile n'est pas autorisé dans les lieux de vie collective (dortoirs, salles à manger, salles de réunion...) et durant les activités. Il est autorisé de 18 h 00 à 19 h 00. En dehors de ces horaires, il sera déposé au coffre fort du Fort afin d'éviter les vols.*

En cas de vandalisme, dégradation volontaire, vol, ... la responsabilité financière des parents pourra être engagée, aucune assurance ne couvrant ce type de risques.

Tél. 04 92 18 88 81 – Télécopie : 04 92 18 88 89 – courriel : [planning@cannes-jeunesse.fr](mailto:planning@cannes-jeunesse.fr)

## TRAVERSEE ALLER/ RETOUR CANNES STE-MARGUERITE

Le Directeur et son équipe vous donnent rendez-vous à l'embarcadère de la compagnie Trans Côte d'Azur (face à l'hôtel Sofitel, quai Laubeuf) à ..... h, pour un départ collectif vers l'Ile Ste-Marguerite.

Les personnes ne pouvant être présents au rendez-vous accompagneront leur enfant par leurs propres moyens jusqu'au centre (horaires des traversées ci-dessous).

Le dernier jour du séjour, les enfants prendront le bateau de la compagnie Trans Côte d'Azur quittant l'Ile à ..... h.

Horaires des traversées Cannes - Ile Sainte Marguerite Compagnie Trans Côte d'Azur  
Quai Laubeuf ( Face à l'hôtel Sofitel)  
Tél. 04 92 98 71 30

✓	<b>DEPART DE CANNES</b>		
	<u>Matin</u>	9H00 (*) – 9H30 (*) - 10H00 – 10h30 (*) – 11h00 – 11h30 (*) – 12h00 – 12h30 (*)	(*) horaires facultatifs
	<u>Après-midi</u>	14h00 – 14h30 (*) – 15h00 – 16h00 – 17h00	
✓	<b>DEPART DE SAINTE MARGUERITE</b>		
	<u>Matin</u>	9h15 – 10h15 – 11h15 – 12h15	
	<u>Après-midi</u>	14h30 – 15h30 – 16h30 – 17h30	

## INSCRIPTIONS

### MODALITES D'INSCRIPTION

Consultez soigneusement la fiche d'inscription concernant votre stage, ses dates et joignez un chèque pour vos arrhes ou pour la totalité du prix du stage à cette fiche.

Au prix du stage s'ajoute 8,00 € d'adhésion annuelle à Cannes Jeunesse.

Les réservations ne sont effectives qu'à la réception d'arrhes.

Une pré-réservation de 3 jours peut être accordée, dans certaines conditions, par télécopie.

### MODE DE PAIEMENT

Stagiaires domiciliés en France : par chèques bancaires ou postaux.

Stagiaires domiciliés hors France : exclusivement par mandat postal international émis en euros.

Les chèques et les mandats sont établis à l'ordre de Cannes Jeunesse et la totalité du montant du stage doit parvenir au moins 21 jours avant le début du stage. Si nous ne recevons pas dans ces délais le montant total de votre participation, la réservation sera annulée.

### ANNULATIONS, MODIFICATIONS ET REMBOURSEMENTS

En cas d'annulation de votre part (date d'arrivée dans nos services de votre courrier), quel qu'en soit le motif, et même en cas de force majeure, nous conservons :

- Entre 45 et 30 jours avant le début du stage, 30% du prix total,
- Entre 29 et 10 jours avant le début du stage, 50% du prix total,
- Moins de 10 jours avant le début du stage, 100% du prix total.

Les arrivées tardives et les départs prématurés, même pour cas de force majeure, ne feront l'objet d'aucun remboursement.

En cas d'annulation d'un stage de notre part, nous vous ferons une autre proposition. Si elle ne vous convient pas, nous vous rembourserons la totalité de vos versements sans autre indemnité.

Les demandes de modification de période ou d'activité ne peuvent se faire que par écrit et exclusivement par le signataire de la première réservation.

Notre accord n'est acquis qu'à réception de votre confirmation.

### Note d'information :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique, conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au service administration (04 93 06 31 31 et [cannes.jeunesse@cannes-jeunesse.fr](mailto:cannes.jeunesse@cannes-jeunesse.fr)). Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

[www.cannes-jeunesse.fr](http://www.cannes-jeunesse.fr)  
[www.iles-de-lerins.net](http://www.iles-de-lerins.net)